

FORMULE N° 18.

DÉCLARATION DE RÉSIDENCE ORDINAIRE.

(Par. 22 (5), (6) et (7) et par. 33 (1).)

(Applicable

- a) aux membres des forces de réserve
 (i) à l'instruction ou en service à plein temps, n'étant pas en activité de service durant la période ouverte à la date où une élection générale est ordonnée, ou
 (ii) lorsqu'ils sont mis en activité de service,
 b) aux personnes enrôlées dans les forces du service actif, et
 c) aux personnes tenues de remplir la présente formule en conformité du paragraphe 33 (1).)

Je déclare par les présentes

Que mon nom est.....
 que j'ai..... ans, que mon grade est.....
 et que mon numéro est.....

Que l'endroit de ma résidence ordinaire au Canada immédiatement avant:

le commencement de la période continue courante de mon instruction ou service à plein temps et activité de service

ou

la date où j'ai été mis en activité de service et qui n'a pas été immédiatement précédée d'une période d'instruction ou de service à plein temps,

ou

la date de mon enrôlement dans les forces du service actif selon que le prescrit le paragraphe 22 des Règlements électoraux concernant les forces canadiennes est.....

(Insérer le nom de la cité, de la ville, du village ou autre endroit du

.....
Canada, avec la rue et le numéro, s'il en est, et le nom de la province.)

Je déclare par les présentes que les énonciations qui précèdent sont véridiques en substance et en fait.

Daté à....., ce.....

jour d.....19....

.....
Signature du membre des forces de réserve.